

Mention Complémentaire CYBERSÉCURITÉ

Famille des métiers de la Transition Numérique et Energétique





Il acquiert les compétences pour mettre en œuvre des réseaux informatiques : accompagnement du client et dossier d'exécution, gestion de projet (identifier les ressources humaines et matérielles, etc.) et d'équipe, codage, installation et exploitation technique d'une installation ou infrastructure réseau (dont configuration matérielle et logicielle des équipements), suivi et maintenance d'un réseau informatique... Il est formé à la sécurisation des données, des applications, des équipements et infrastructures numériques : audit d'une installation ou d'un système et rédaction d'un cahier des charges, organisation d'une intervention et gestion d'incidents... Il s'agit d'agir notamment contre les « cyberattaques ».

La Mention Complémentaire cybersécurité forme des techniciens capables d'intervenir sur l'installation, l'exploitation et la maintenance des réseaux informatiques, notamment dans le domaine industriel (systèmes embarqués, objets connectés, domotique, etc...)

La formation

Elle se caractérise par une forte alternance entre la formation en établissement et la formation en milieu professionnel ainsi elle vise à délivrer un diplôme de niveau 4 qui favorise l'insertion professionnelle.





Pour qui?

Pour les personnes souhaitant se spécialiser dans la cybersécurité et les réseaux informatiques titulaire d'un :

- · Bac professionnel CIEL
- · Bac technologique STI2D
- · BTS CIEL / SIO

Programme

Pôle d'activités

MISE EN OEUVRE DE

RÉSEAUX INFORMATIQUES

Activités professionnelles

Activité 1:

Installation et qualification

Activité 2 :

Exploitation et maintien en condition opérationnelle

Activité 3:

Gestion de projet et d'équipe

Activité 4:

Accompagnement du client

Activité 5:

Maintenance des réseaux informatiques

CYBERSÉCURITÉ

Activité 6:

Elaboration et appropriation d'un cahier des charges

Activité 7 :

Audit de l'installation ou du système

Activité 8:

Gestion d'incidents

Pour qui?



La mention complémentaire (certificat de spécialisation) «cybersécurité» constitue une première qualification post baccalauréat et permet d'entrer dans la vie professionnelle puis de pouvoir évoluer grâce à la formation continue et d'envisager la préparation d'un BTS notamment le BTS CIEL.

Les secteurs d'activités visés sont :

- · La maintenance informatique
- · L'intégration réseaux et télécommunications
- · L'internet des objets connectés
- La cybersécurité
- · Les centres de services ou conseils











Les atouts de la formation

- · Renforcement des compétences professionnelles
- · des partenariats forts avec des entreprises
- · 50 % du temps d'apprentissage en entreprise : de 14 à 18 semaines de stage
- · Apprentissages des nouvelles technologies sur le plateau technique
- · Développer des solutions de cybersécurité adaptées au contexte professionnel
- · Codage informatique
- · Gestion des données informatiques d'une entreprise : sécurisation et stockage



Coordonnées



LYCÉE SAINTE MARIE DU PORT 95 Avenue Charles de Gaulle 85340 LES SABLES D'OLONNE

Courriel : contact@stemarieduport_fr Tél. 02 51 95 12 40





📑 👩 in 🔼 www.stemarieduport.fr







Crédits : Images sur Freepik ycée Ste Marie du Port - Février 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique.